

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE - TECHNOLOGIES  
INTELLIGENTES » en abrégé « CITI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY-ANGRE,  
8E TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CÔTE D'IVOIRE - TECHNOLOGIES  
INTELLIGENTES » en abrégé « CITI »

Objet :

- Tous services informatiques ;
- Tous services d'identification digitale, de biens immobiliers, des personnes physiques et morales ;
- Conception, réalisation, production et vente de programmes informatique pour tous types de besoin privés ou administratifs ;
- Production, modification, exploitation, achat, vente, distribution de système ou objet électronique ;
- Achat, vente, d'équipements électroniques et consommables en tout genre ;
- Toute collecte, stockage, entretien et analyse de données.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY-ANGRE,  
8E TRANCHE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M BLE KOUAKOU ARNAUD MIKAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12149 du 29/12/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76774/GTCA/RC/2022 du 29/12/2022

